Quel travail ont fait les 3450 agents du Premier Ministre, pendant les 51 jours sans Premier Ministre ?

écrit par Maxime | 15 septembre 2024

L’Hôtel de Matignon

Le lecteur assidu du Journal officiel a souvent l’occasion de voir paraître des arrêtés réservant des promotions aux agents du Premier ministre.

Un étonnant privilège offert à plus de **3450 personnes** selon le site du gouvernement, qui déjà ne sont sans doute pas parmi les moins bien payés…

Quel travail ont-ils pu bien faire pendant les 51 jours où Emmanuel Macron a privé la France de Premier Ministre ?

Ont-ils été payés à ne rien faire, dès lors qu'il n'y avait personne pour les diriger ?

Bizarrement leurs salaires ne sont pas dévoilés sur les offres d'emploi publiées en ligne.

J'ignore sur quels critères ils sont recrutés. Sans doute qu'un bon sens de la soumission et de la bien-pensance peut aider. Avec 52% de contractuels, le gouvernement dispose d'une grande liberté de recrutement.

J'imagine que sortir de Sciences po Paris aide beaucoup. Les employeurs privés étant dans l'ensemble dégoûtés de cette institution, il ne reste plus guère que le secteur public pour les élites formatées.

https://resistancerepublicaine.com/2024/09/03/les-employeurs-parlent-sans-filtre-un-cv-sciences-po-je-ne-le-regarde-meme-plus/

Le moins qu'on puisse dire est qu'on prend grand soin d'eux, avec tout un tas d'avantages professionnels…

https://choisirleservicepublic.gouv.fr/employeurs/spm/

Sans être un ministère, les services du Premier ministre (SPM) occupent une position centrale et interministérielle unique autour du Premier ministre. Ils l'assistent et prennent part à l'élaboration de la politique du gouvernement.
Une cinquantaine de services aux statuts variés (secrétariats généraux, services, missions, directions et autorités administratives indépendantes) et aux missions organisées par actions :

- Affaires sociales
- Coordination du travail gouvernemental :
    - Secrétariat Général du Gouvernement
    - Service d'information du Gouvernement
    - Secrétariat général à la planification écologique
    - Secrétariat général de la mer
    - Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
    - Délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques…
- Droits et Libertés :
    - Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
    - Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT…
- Économie : Secrétariat général pour l'investissement
- Formation : Institut national du service public
- Haut-commissariat au plan : Haut commissariat au plan
- Information administrative : Direction de l'information légale et administrative
- Mémoire et distinctions
- Numérique : Direction interministérielle du numérique
- Politique européenne et internationale : Secrétariat général des affaires européennes
- Sécurité et défense :
    - Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
    - Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
    - Institut des hautes études de défense nationale…
- Soutien : Direction des services administratifs et financiers
- Stratégie et prospective :
    - France Stratégie

- Conseil d’analyse économique
- Centre d’études prospectives et informations internationales…

Chiffre clé + de 3450 Agents

52 % de contractuels

4 Jours de formation annuels par agent

Une cinquantaine de services, implantés en plein cœur de Paris.

Portraits d’agents des services du Premier ministre

Un espace de détente et de travail

Nos atouts

Un engagement pour l’égalité et la diversité

Les services du Premier ministre ont obtenu en juin 2021 la double labellisation Égalité et Diversité, délivrée par l’AFNOR.

Cette double labellisation reconnaît l’engagement et les actions conduites en faveur de l’égalité professionnelle, de la mixité et de la prévention des discriminations.

Différents dispositifs ont été mis en place :

- la formation des membres des comités de direction et de près de 1 100 agents pour les sensibiliser aux

discriminations et stéréotypes
- un processus permettant de **recruter sans discriminer**
- le recrutement et le **maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap**
- une **cellule d'écoute**, anonyme et accessible gratuitement 24h/24, pour signaler et traiter les situations de discriminations et d'agissements sexistes,
- ou encore la création du **réseau des Femmes des services du Premier ministre**.

Ces labels constituent une étape importante. Les actions se poursuivent pour continuer à obtenir des résultats concrets en faveur de l'égalité professionnelle et de la diversité et répondre ainsi aux attentes des agents, des partenaires sociaux et des citoyens.

Un environnement de travail favorable

Les services du Premier ministre (SPM) sont localisés **au cœur de Paris,** facilement accessible par les transports en commun.

Répartis sur différents sites historiques (hôtels particuliers du quartier Varenne) ou plus récents (immeuble Ségur-Fontenoy entièrement rénové et accessible aux personnes à mobilité réduite), les agents bénéficient d'un **restaurant interministériel,** d'une **salle de sport** et d'**une crèche**. Deux parcs à vélo et un atelier de réparation sont à disposition des agents ayant choisi ce mode de déplacement. Une navette électrique dessert les stations de métro les plus proches et relie les sites historiques au site Ségur-Fontenoy.

Les SPM sont également engagés pour **favoriser la conciliation des temps entre vie professionnelle et vie personnelle.** Ils ont signé la « Charte des temps » en 2019 et mis en place un **service de conciergerie** (pressing, cordonnerie, couture, panier bio, nounou, soutien scolaire, travaux, bricolage, déménagement…) en 2021.

L'accompagnement des parcours professionnels

Les services du Premier ministre mettent à disposition de leurs collaborateurs **une offre de service leur permettant d'accompagner leurs parcours professionnels.**

Des **suivis** individuels, des **formations** en ligne et en présentiel, des **préparations aux concours et examens,** des **entretiens de milieu ou de fin de carrière**, des **bilans professionnels**, un accompagnement par des **conseillers mobilité carrière**, des **immersions** permettant de découvrir de nouveaux métiers ou le **forum des métiers** sont autant de dispositifs qui permettent à tous les agents de réfléchir à leurs aspirations, de renforcer leurs compétences et de

construire un parcours professionnel ou de faire de leur passage parmi nous un tremplin pour leur carrière.